



Vente après donation au dernier vivant

Par **patr86**, le **04/03/2016 à 11:21**

Je reprends ma question rnVeuf de 59 ans avec 3 enfants majeurs je désire vendre ma maison en accord avec les enfants. J'aimerais savoir quelle est la part qui leur sera attribué sachant qu'une donation au dernier vivant a été faite rnMerci

Par **Lag0**, le **04/03/2016 à 11:48**

Bonjour,rnIl faudrait connaitre l'option choisie pour la donation au dernier vivant.